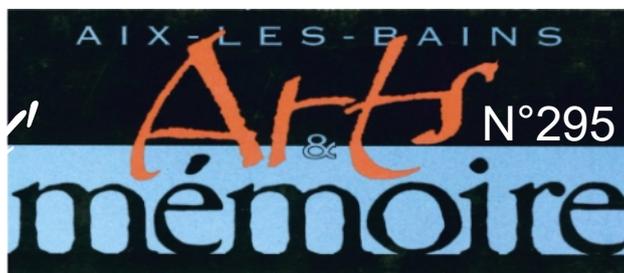


La lettre



SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS
Février 2025

Publication de la
Société d'Art et
d'Histoire
d'Aix-les-Bains
Association loi 1901

2 rue Lamartine
73100 Aix-les-Bains.
« archives@aixlesbains.fr »
04 79 61 40 84
ISSN 1252-1698

Sortie découverte à TURIN Les jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 juin 2025

Jeudi 12 juin à 08H00 : départ d'Aix (Parc floral et parking des Prés-riants)

Samedi 14 juin : départ de TURIN en fin d'après-midi et retour vers Aix

Numéro de téléphone le jour de la sortie :
06 01 79 26 73

Coût de la sortie par personne
Chambre double : 745 €
Chambre seule : 920 € (745 € + 175 €)

Jeudi 12 juin

Arrivée à Venaria en fin de matinée et déjeuner au restaurant.

Après-midi : visite guidée de la VENARIA REALE (patrimoine mondial de l'UNESCO), l'une des plus vastes résidences royales à travers le monde, construite au 17^e siècle sous Charles-Emmanuel II par l'architecte Amedeo di Castellamonte, puis agrandie au 18^e par Filippo Juvarra (galerie de Diane).

Dîner et nuitée à Turin



Vendredi 13 juin

Matin : visite guidée du Palais Royal. Entrée libre à la Galerie Sabauda. Turin est devenu la capitale du duché de Savoie en 1563 et Charles-Emmanuel 1^{er} y fit construire ce palais où vivront les ducs de Savoie jusqu'en 1865.

Déjeuner au restaurant.

Après-midi : visite libre du musée d'Art Oriental inauguré en 2008 dans le Palazzo Mazzonis (18^e siècle). Les œuvres d'art retracent 1 000 ans d'histoire des grandes civilisations de l'Orient : chinoise, japonaise, Himalayenne, islamique.

Dîner au restaurant en ville.

Samedi 14 juin

Matin : visite guidée du Palais Carignano, exemple remarquable d'architecture baroque qui se distingue par sa façade curviligne en terre cuite et qui abrite le musée d'Histoire de l'Unification Italienne.

Déjeuner au restaurant à Turin.

Après-midi : visite libre de la Basilique Superga, les tombeaux et les appartements royaux. Édifiée au 18^e siècle sur une colline dominant Turin, avec le mausolée des membres de la Maison de Savoie, elle offre l'un des plus beaux panoramas sur les Alpes et la ville.



Bulletin d'inscription pour la sortie de 3 jours à Turin les 12, 13 et 14 juin 2025

Mme, M. :

Adresse :

Tél. :

Au plus tard le 20 mars 2025

Chèque de la totalité x = ou chèque d'acompte de 300 euros / personne

Solde à régler avant le 15 avril 2025

Chambre seule Chambre à 2 lits Partage de chambre avec :

Restaurant : signaler des allergies

Car aux Parc : ou aux Prés Riants

Coupon et chèque (à l'ordre de la SAHA) à retourner à J. Lagrange **avant le 20 mars 2025**

SAHA - 2 rue Lamartine, 73 100 Aix-les-Bains - Tél 04-79-61-40-84

Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée.

Règlement spécifique pour cette sortie page suivante.

Règlement pour la sortie de 3 jours à Turin

Les sorties « découverte » proposées par notre association sont réservées aux adhérents SAHA à jour de leur cotisation (20 euros). Les non-adhérents doivent impérativement ajouter le prix de l'adhésion, soit 20 € valable 12 mois.

Le prix comprend :

- le transport en autocar,
- l'hébergement en hôtel 4* (norme locale),
- la pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 3ème jour,
- les boissons aux repas : 1/4 de vin à tous les repas et le café uniquement aux déjeuners,
- la taxe de séjour,
- les visites mentionnées au programme :
 - visite guidée du palais de Venaria Reale,
 - visite guidée du Palais Royal et entrée à la Galerie Sabauda,
 - visite guidée du palais Carignano,
 - 1 entrée au Musée Oriental,
 - 1 entrée à la Basilique de Superga,
- l'assurance multirisque (annulation, bagage, assistance et rapatriement) souscrite pour chaque participant.

Les documents à prévoir :

- la carte nationale d'identité en cours de validité (pour l'étranger, 10 ans à la date de retour) ou le passeport,
- la carte de sécurité sociale européenne.

Inscription

L'inscription à cette sortie sera effective à réception, le 20 mars au plus tard, du coupon d'inscription accompagné du règlement dans sa totalité ou du 1^{er} acompte de 300 €.

Le solde devra être reçu le 15 avril au plus tard.

En cas d'un nombre d'inscriptions inférieur à 25 personnes au 20 mars, nous serons dans l'obligation d'annuler la sortie (coût du transport et immobilisation du chauffeur), les montants perçus seront restitués.

Annulation

- 1) En cas d'annulation de votre part avant le 15 avril : le 1^{er} versement de 300 € ne sera pas remboursé par la SAHA, car les inscriptions engagent notre association à régler un acompte pour la réservation de l'hôtel, lui-même non remboursable.
- 2) En cas d'annulation de votre part après le 15 avril, les montants versés ne seront pas remboursés par la SAHA qui devra engager la totalité des frais.
- 3) En cas de problème de santé ne permettant pas le départ, la personne devra faire une déclaration à l'assurance multirisque souscrite.

Les participants s'engagent à suivre la sortie dans son intégralité, à respecter les horaires, à suivre les conseils des accompagnants, du chauffeur du car et des guides.

Nos accompagnants sont bénévoles et nos sorties sont organisées dans un cadre purement associatif.